

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2013
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 28 Mai 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Sélection Départemental 7 - Féminines nées en 2013

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au stage des jeunes féminines nées en 2013, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 31 MAI 2026 à EU
Gymnase Municipal, Rue de la République
Rendez-vous à 9h30 et fin vers 12h30
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

ATTENTION : Dimanche 31 Mai ont lieu des FINALES REGIONALES + FINALES 76 PRE-EXCELLENCE ET HONNEUR. Les jeunes doivent donner priorité à leur club si celui-ci est qualifié.

Stage 8 : Dimanche 7 Juin 2026 (sur secteur Ouest prioritairement) - Attention Finales 76 Excellence la veille (6 juin)

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 FEMININES 2013**

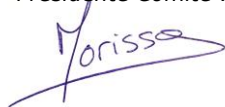
Référent : David PERRELLE ☎ 06 78 89 00 83 ✉ d.perrelle@gmail.com

Intervenant(s) : Maximilien FABRET, Margot KIERS

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** directement auprès du référent de la Sélection.

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- J. BARBIER - CTS LNHB
- R. MAZZOLI - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 FEMINIENES 2013

STAGE SELECTION DEPARTEMENTAL 7 - Dimanche 31 Mai 2026 - 9h30/12h30 - à EU

Référent : David PERRELLE ☎ 06 78 89 00 83 ✉ d.perrelle@gmail.com

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BASRI	ALIA	GRAVENCHON	09/06/2013	175	DROITIERE	
BERIDOT	ELISE	MONTIVILLIERS	17/06/2013	157	DROITIERE	
BOULOUKOUET	REBECCA	DEVILLE MAROMME	17/10/2013	165	DROITIERE	
CHOUZENOUX	ENORA	EU	30/07/2013	167	DROITIERE	
COSSOU	SUZANE	BIHOREL	06/02/2013	155	DROITIERE	
COULIBALY	HABY	HAVRE	09/07/2013	178	DROITIERE	
DEKKAR	INES	BIHOREL	26/07/2013	150	DROITIERE	
GOURDAIN	CLEA	EU	09/03/2013	174	DROITIERE	
HELLUIN	ELISE	AUMALE	12/03/2013	164	DROITIERE	
HERVE	OLYMPE	ROUEN	15/03/2013	158	DROITIERE	
KAMTCHUENG MENDY	NILAJA	QUEVILLY COURONNE	09/05/2013	160	DROITIERE	
KOME	MARIAME	HAVRE	31/01/2013	165	DROITIERE	
LAUPEN	LYLAH	BIHOREL	30/01/2013	165	DROITIERE	
LECOFFRE	ANAE	BARENTIN/PAVILLY	03/04/2013	159	DROITIERE	
MACKANY	AMBRE	QUEVILLY COURONNE	25/02/2013	171	DROITIERE	
MAURICE	ELISA	BIHOREL	07/03/2013	145	DROITIERE	
MENDES DIOLLE	ELLIE	ST VALERY	13/02/2013	156	DROITIERE	

ATTENTION - Dimanche 31 Mai est une journée de FINALES :
FINALES REGIONALES + FINALES 76 PRE-EXCELLENCE ET HONNEUR
Les jeunes doivent donner priorité à leur club.

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** directement auprès du référent de la Sélection.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Licencié(e) au club de Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Cadre à remplir

Date :

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE

et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.

